

ORES



Faciliter l'énergie, faciliter la vie



Crise énergétique

Le point à l'automne

ORES Proximité – Automne 2022

L'actualité parle d'elle-même : l'explosion des prix n'épargne plus personne

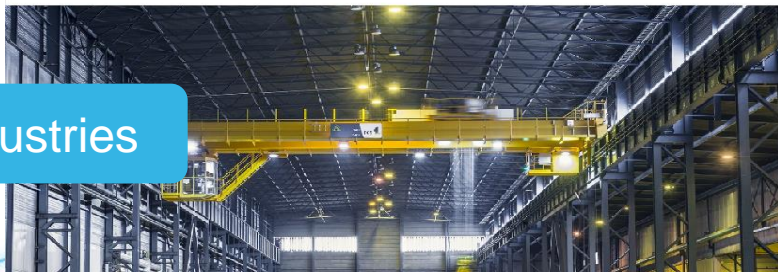
⊕ **Qui est cette "classe moyenne inférieure" aux portes de la précarité ?**

Citoyens



Crise énergétique - Aperam Genk ferme ses portes pendant une semaine

Industries



A cause des factures d'énergie, cette boulangerie est obligée de fermer : "Votre carré blanc devrait être vendu 16,80€ pour permettre notre survie..."

PME



Crise énergétique : Vivalia doit payer, chaque mois, des factures à plusieurs centaines de milliers d'euros

Services publics





1. Analyse de la flambée des prix



« Que certains ménages en viennent à devoir payer un acompte de facture d'énergie supérieur à leur loyer ou à leur mensualité de crédit hypothécaire, ça n'a de sens pour personne. »



Éditorial du journal L'ECHO, le 6 octobre dernier

L'actualité internationale et son impact sur le marché

2020
COVID

Confinement : demande faible et prix bas pendant plusieurs mois.

2021
Reprise

L'Europe et l'Asie se disputent les navires GNL. Les prix montent puis redescendent avec l'hiver qui est plus doux que prévu.

2022
Guerre

La Russie envahit l'Ukraine. Premières sanctions contre la Russie et crainte d'une rupture d'approvisionnement du gaz et pétrole russe

2022
Été

La Russie coupe North Stream. Fort impact sur le marché.

2022
Automne

Météo clémente en Europe et maintien de mesures de lock-down en Chine. La demande est limitée. Nouvelle détente des prix.



L'impact sur la facture

Électricité

15.254 kWh

Date de facture 14 juin 2022

Ce décompte concerne la consommation d'une de vos énergies seulement.

Décompte

période du 14-06-2021 au 31-05-2022

Adresse de consommation : RUE DE PRESLES 189 0, 6200 BOUFFIOLX hors TVA

Votre contrat Direct

Électricité - EAN 541449020707127896 4.870,83

Montants intermédiaires déjà facturés (€ 1.904,90 TVA comprise) - 1.615,28

Total (hors TVA) 3.255,55

Total montant TVA 530,43

Total (TVA comprise) € 3.785,98

Le paiement de la somme de € 3.785,98 sera demandé à votre institution financière le 2 juillet 2022.

Les montants susmentionnés sont toujours exprimés en euros.

Montants intermédiaires déjà facturés (TVA comprise)

€ 1.904,90

juil '21	août '21	sep '21	oct '21	nov '21	déc '21
177,20	177,20	177,20	177,20	177,20	177,20
jan '22	fév '22	mar '22	avr '22	mai '22	
177,20	177,20	177,20	155,05	155,05	

Les montants mentionnés ne concernent que l'énergie déjà portée en compte dans vos factures intermédiaires. Les services ou autres frais figurant sur vos factures intermédiaires ne sont pas déduits de votre décompte.

Vos factures intermédiaires à partir de 07/2022 (TVA comprise)

€ 506,88

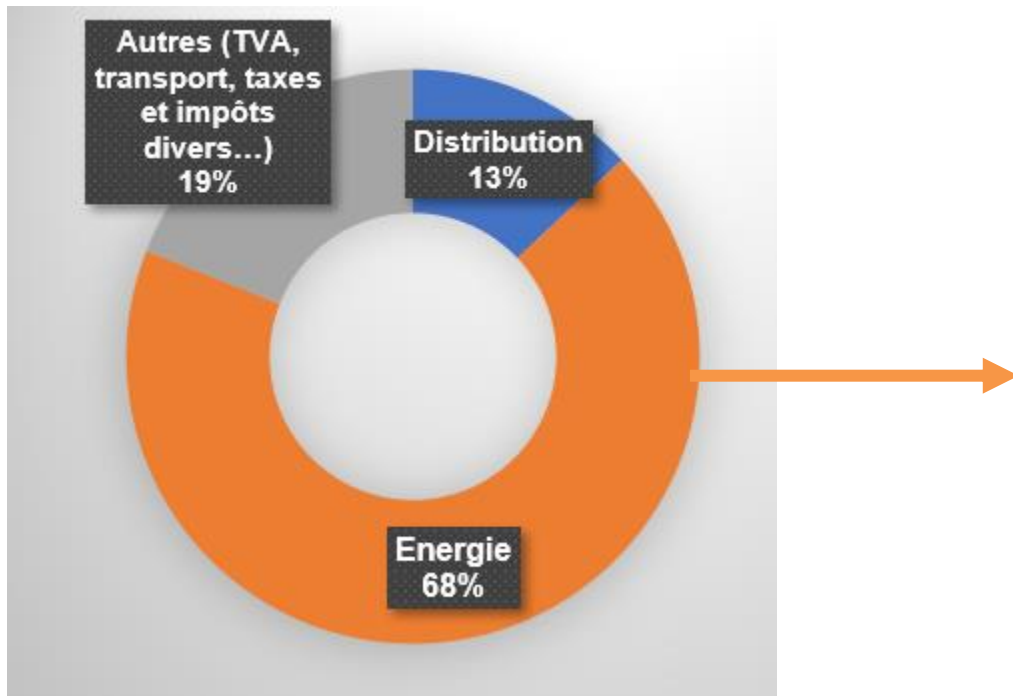
Votre contrat Direct

Votre nouveau montant mensuel
(à partir du 14 juillet 2022)
€ 506,88 (TVA comprise)

A modern, two-story house with a dark, gabled roof and three skylights. The house is illuminated from within, showing a living area with a sofa and a dining area. The house is set on a green lawn. A large blue text box is overlaid on the front facade of the house.

**Zoom d'abord sur le détail de la facture
d'électricité de 2022...**

Facture d'électricité moyenne d'un ménage en 2022 (3500 kWh annuel = 2173 EUR)



L'énergie elle-même représente aujourd'hui 68 % de la facture d'électricité. C'est bien cette composante qui fait augmenter la facture. La distribution représente quant à elle 13%.

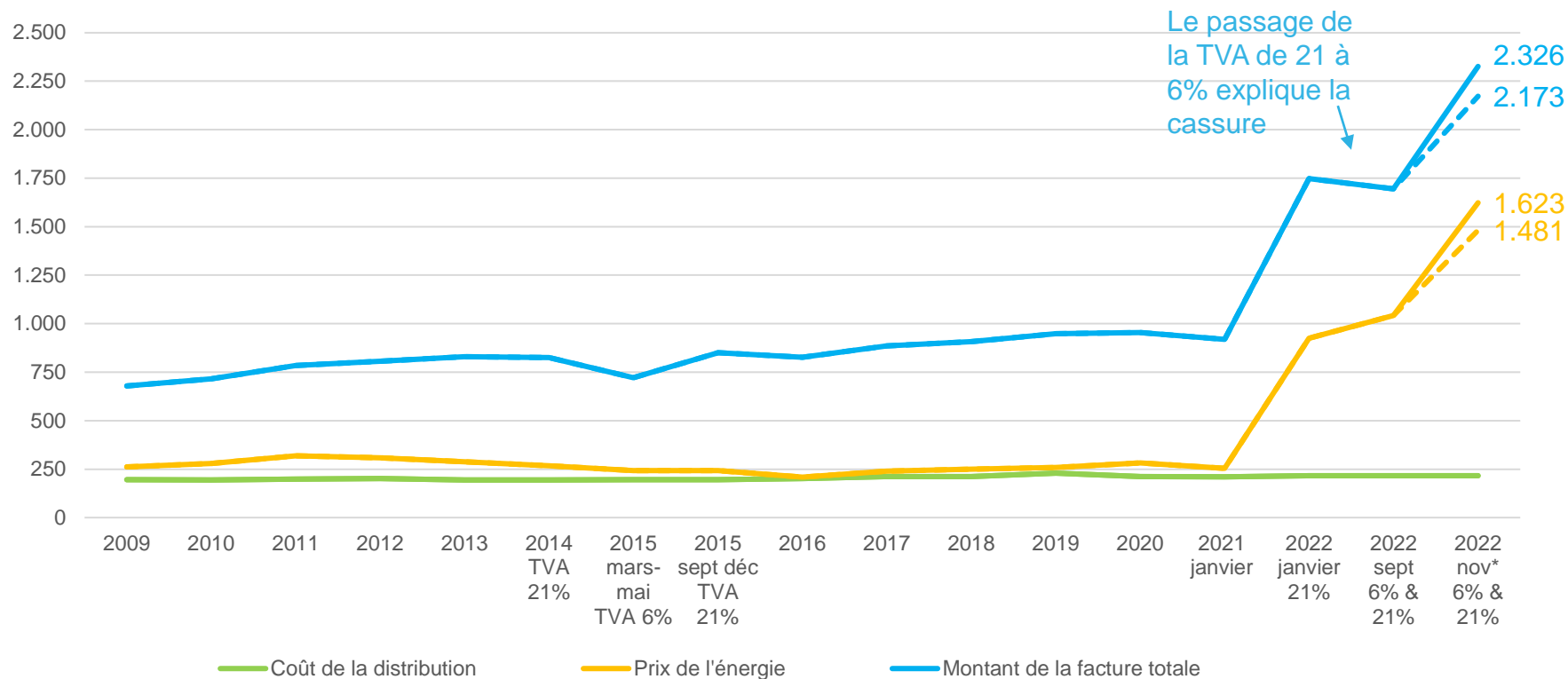
Facture d'électricité moyenne d'un ménage en 2022

(3500 kWh annuel = 2173 EUR)



Total facture	2173€
Coûts de la distribution	277€ soit 13%
Coûts de la distribution hors prélèvements publics (c-à-d. propres à ORES)	217€ soit 10%
Coût de l'énergie	1481€ soit 68%

Évolution de la facture d'électricité totale, du coût de l'énergie et des coûts de distribution (2009-2022)



*Ligne pointillée-si choix des produits meilleurs marchés Engie & Luminus

Évolution de la facture d'électricité totale, du coût de l'énergie et des coûts de distribution entre 2009 et 2022

+ 243 %



Facture totale

+ 521 %



Énergie

+ 11 %



Distribution

+ 34 %



Inflation

Évolution du coût de la vie depuis 2009

De 2009 à aujourd'hui, l'inflation s'élève à 34%.

Sur la même période, les coûts de la distribution d'électricité (ORES) n'ont augmenté que de **11%**, soit **3 fois moins que l'inflation**.

Autrement dit, la bonne gestion des coûts d'ORES a été favorable pour les ménages en termes de protection de leur pouvoir d'achat.

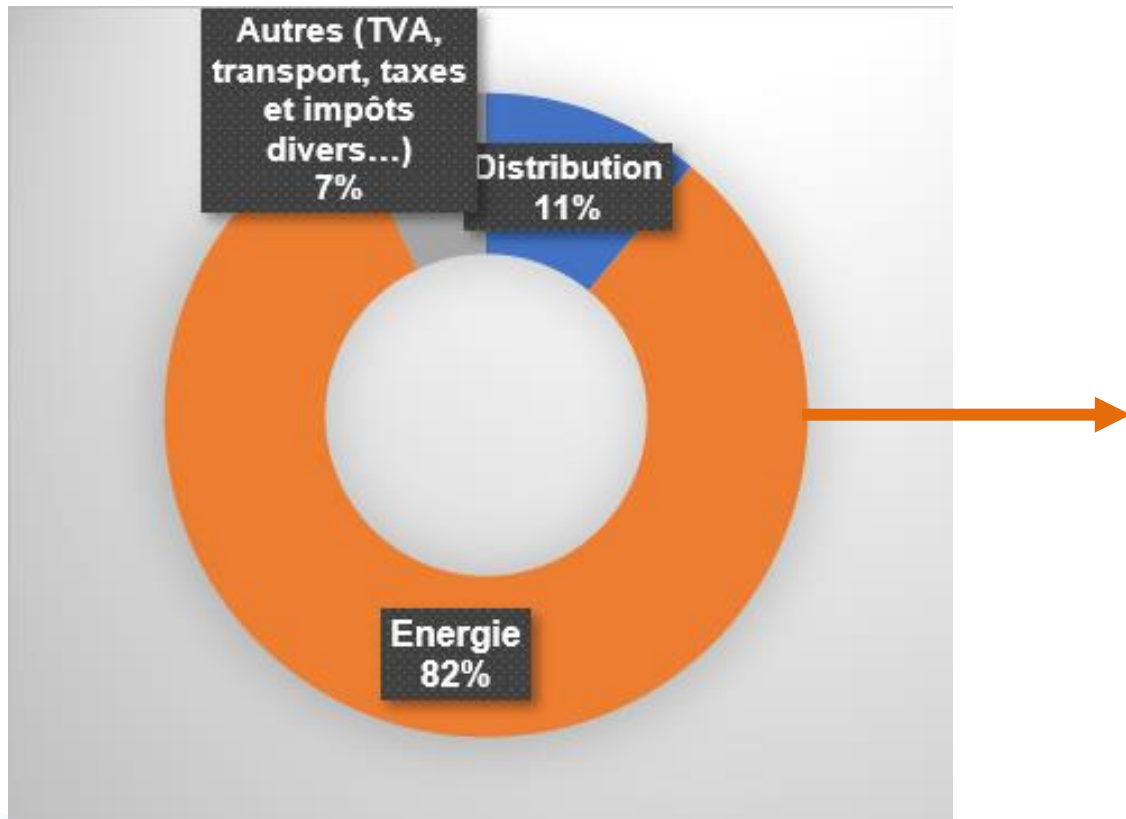


**Quid maintenant de l'évolution de la
facture de gaz ?**



La facture de gaz moyenne d'un ménage en 2022

(23260 kWh annuel = 4486 EUR)



Sur la facture de gaz encore plus que sur la facture d'électricité, le **coût de l'énergie est aujourd'hui prépondérant**. Il représente **82%** de la facture annuelle. La distribution représente quant à elle **11 %**.

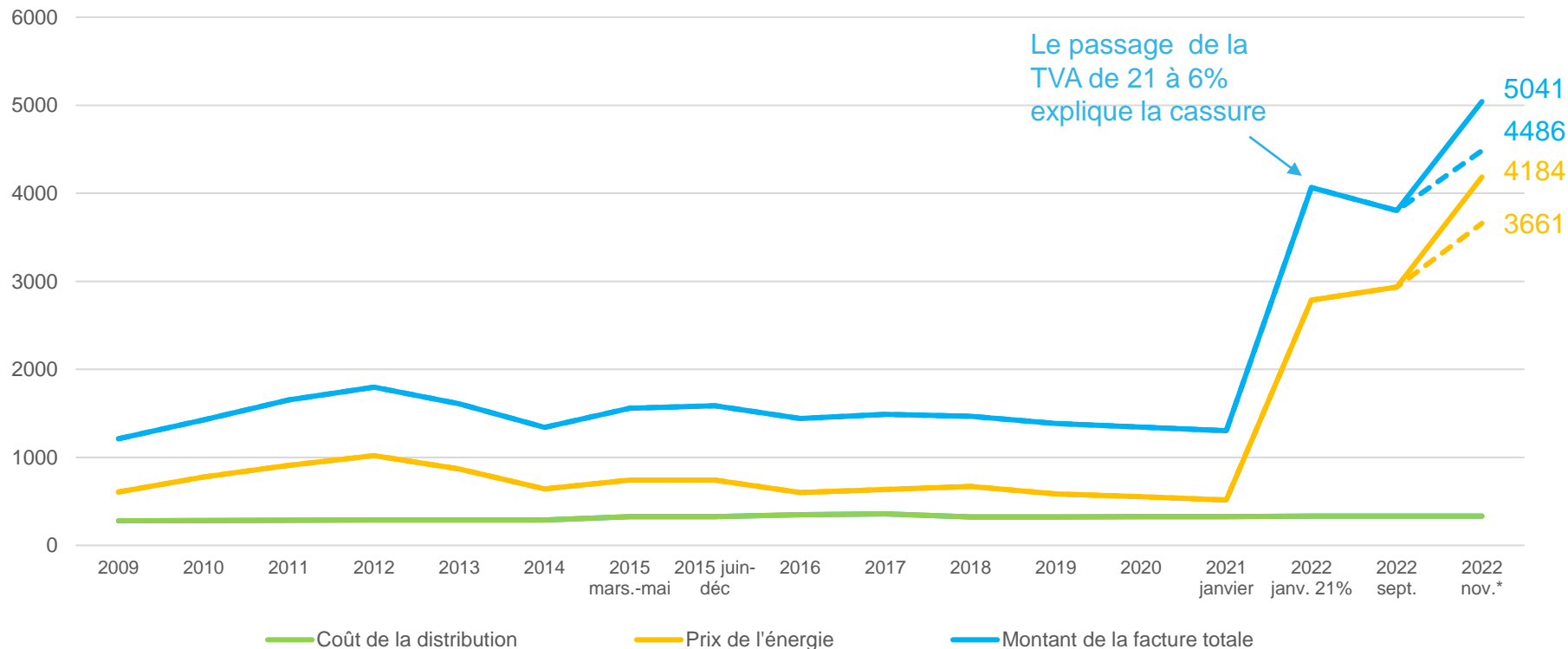
La facture de gaz moyenne d'un ménage en 2022

(23260 kWh annuel = 4486 EUR)

Total facture	4486€
Coûts de la distribution	503€ soit 11%
Coûts de la distribution hors prélèvements publics (c-à-d. propres à ORES)	335€ soit 7,5%
Coût de l'énergie	3661 soit 82%



Évolution de la facture totale de gaz, du coût de l'énergie et des coûts de distribution (2009-2022)



*Ligne pointillée-si choix des produits meilleurs marchés Engie & Luminus

Évolution de la facture de gaz totale, du coût de l'énergie et des coûts de distribution entre 2009 et 2022

+ 316 %



Facture totale

+ 589 %



Énergie

+ 20 %



Distribution

+ 34 %



Inflation

Évolution du coût de la vie depuis 2009

L'évolution des coûts de distribution de gaz propres à ORES s'élève à 20% entre 2009 et 2022. À nouveau, c'est bien en-dessous du niveau de l'inflation (34%) sur cette période.

Comme pour la facture d'électricité, la distribution n'est donc en rien responsable de l'augmentation de la facture globale.



2. La question des surprofits



Qu'est-ce qu'un surprofit ?



Un surprofit correspond à un profit qui augmente de manière anormale alors que les coûts n'augmentent pas – ou à un profit qui reste identique alors que les coûts diminuent.

Pourquoi dit-on que les entreprises du secteur de l'énergie font des surprofits pendant la crise ?

Le prix du kWh d'électricité est (notamment) calculé sur le **coût de l'électron le plus cher à produire** pour assurer l'approvisionnement.

L'explosion des prix du **gaz qui alimente les centrales électriques** pousse les prix de l'électricité vers le haut, y compris l'électricité fournie par les centrales nucléaires ou les éoliennes alors que le coût de fabrication y est resté inchangé.



Des bénéfices nets en forte hausse pour les producteurs d'énergie



Résultat :

Au deuxième trimestre 2022, on constate **des bénéfices nets en très forte hausse** pour les producteurs d'électricité, de gaz, mais aussi d'hydrocarbures qui profitent de la tendance haussière du marché.

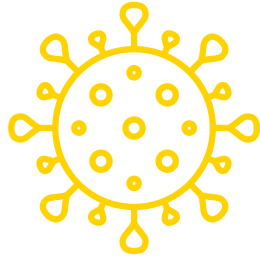
Et les gestionnaires de réseau ?

À la demande du Gouvernement wallon, la CWaPE a étudié la question et estimé qu'il n'y avait **pas de surprofits chez les GRD.**

Ce qui est logique : **nos tarifs sont fixés à l'avance pour une longue période.** Nos tarifs actuels ont été définis en 2017 (pour la période 2019-2023). Ils n'ont donc plus évolué depuis plusieurs années.



Pas de surprofit, mais un bénéfice pour ORES, qui n'a pas totalement dépensé l'enveloppe budgétaire qui lui était allouée pour réaliser ses missions entre 2019 et 2022.
Pourquoi ?



Ralentissement de l'activité pendant la période **COVID** : nous avons **moins investi** durant cette période.



Gestion prudente de nos moyens financiers pour **faire face à des imprévus** comme l'inflation ou à la hausse des prix.

Une gestion prudente et des économies nécessaires pour faire aux risques et incertitudes

Inflation = 9% en 2022 et 7% en 2023

L'enveloppe tarifaire 2019-2023 avait été établie sur la base d'une inflation de 1,6 % par an.

Énergie → ORES est l'un des plus gros consommateurs d'électricité en Wallonie !

Pour couvrir ses pertes réseaux et alimenter ses clients en tant que fournisseur social.



... et qui permettent de maintenir nos tarifs stables

Contrairement à Fluvius, et à ce que demandent les autres GRD wallons, **ORES n'augmentera pas ses tarifs en 2023.**

Grâce à sa gestion « en bon père de famille », **ORES pourra puiser dans ses réserves 2019-2021** et ne pas demander d'effort financier supplémentaire aux citoyens et aux entreprises.

Fluvius ratifie la hausse des tarifs du réseau : la facture va augmenter de 37 euros pour une famille moyenne

Le gestionnaire de réseau fait un effort financier de 119 millions d'euros pour contenir cette augmentation.

La Libre Eco avec Belga

Publié le 12-10-2022 à 16h56 - Mis à jour le 13-10-2022 à 15h52





Faciliter l'énergie, faciliter la vie